

SUN Movement Multi-Partner Trust Fund



ANNUAL NARRATIVE PROGRESS REPORT

REPORT COVER PAGE

Participating Organization:
Programme Alimentaire Mondial

Priority Sector covered:
Nutrition

**Programme¹ No. and Programme
Title: MPTF – WINDOW 2 – 023**
HINA, Plateforme de la Société Civile SUN à
Madagascar

Report Number: n°2

**Reporting Period: Janvier 2015 à
Décembre 2015**

**Programme Budget: 299 600
USD**

List Implementing Partners:
• *Action Contre la Faim (ACF)*

Programme Coverage/Scope:
Madagascar

Abbreviations and acronyms:

ONN : Office National de Nutrition
ORN : Office Régional de Nutrition
OSC : Organisation de la Société Civile
PF-R : Plate-Forme Régional ou Point Focal
Régional
PFSC: PlateForme de la Société Civile
PNAN : Plan National d'Action pour la
Nutrition
PNSE : Plan National de Suivi Evaluation
SUN : Scaling Up Nutrition

**Programme Duration/Closed
Programme:**

- *Programme duration : 22 mois*
- *Report on budget revisions and extensions and provide the new dates : 31 mars 2016*
- *Indicate if the programme has been operationally closed during the reporting period.*

Report Formatting Instructions

Kindly review the instructions below and follow them in the preparation of your report

- Do not put the narrative text into boxes and do not incorporate boxes, graphs, etc into the narrative report.
- Add additional information including charts, graphs, etc. as annexes to the report and clearly reference the annexes using footnotes or endnotes within the body of the narrative.
- Number all sections and paragraphs as indicated below.
- Format the entire document using the following font: 12point Times New Roman & do not use colours.

EXECUTIVE SUMMARY

La période a été marquée par l’ancrage institutionnel de HINA. En effet, HINA a tenu son Assemblée Générale Constitutive (AGC) en début d’année 2015, activité visant à renforcer la gouvernance associative de la plateforme. A l’issue de cela ont été élu les membres du Conseil d’Administration composés d’un Président, un Vice-Président et cinq conseillers. Cela a aussi été l’occasion de voter pour le Statut régissant la Plateforme à l’unanimité. Suite à l’AGC, les papiers nécessaires pour la constitution légale au niveau étatique ont été déposés auprès du Ministère de l’Intérieur et de la Décentralisation. Cette démarche aboutissant, HINA a obtenu en juillet 2015 l’arrêté n° 22649/2015 portant création d’une Association réputée étrangère – du fait qu’elle a en ses membres des organisations internationales œuvrant à Madagascar.

Parallèlement à cet ancrage institutionnel, HINA a aussi avancé dans l’ancrage régional en renforçant ses actions de décentralisation. Les efforts menés en 2014 pour sensibiliser les OSC dans les trois régions¹ sélectionnées par le Comité Restreint (organe de pilotage de HINA avant l’AGC) en 2014 ont porté leurs fruits à partir de 2015 avec une forte implication des points focaux régionaux. La Coordination Nationale de HINA a favorisé la constitution d’une plateforme régionale pour la région Analamanga afin de distinguer le rôle et les activités de la Coordination Nationale et celle de la région. La mise en place du Conseil d’Administration de HINA a renforcé le rôle de la Coordination Nationale en tant qu’organe exécutif de la plateforme. La reprise des activités dans cette nouvelle configuration associative s’est ainsi faite facilement au niveau de la Coordination Nationale. Ont ainsi pu être entamés, la réalisation d’études, la capitalisation des bonnes pratiques, ainsi que d’autres activités propres à chaque région, subventionnées par le projet.

Enfin, HINA a fortement renforcé sa visibilité et sa légitimité à parler de nutrition lors de divers grandes occasions, tant au niveau national que régional. Citons à titre d’exemple la Journée Nationale de Nutrition 2015, le séminaire Nutrition organisé conjointement avec l’ambassade de France, etc.

NARRATIVE REPORT FORMAT

I. Purpose

L’intervention pose comme objectif général de créer une alliance forte de la société civile pour contribuer à la réduction de la sous-nutrition à Madagascar. A travers cela, l’intervention vise

¹ Trois régions de décentralisation de HINA en 2014 : Haute Matsiatra, Antsinanana et Menabe.

spécifiquement à coordonner et renforcer la société civile pour : (i) contribuer à une appropriation nationale de la problématique de la sous-nutrition et de la réponse multisectorielle ; (ii) obtenir une augmentation des financements alloués ; (iii) mieux valoriser les ressources et les compétences locales en faveur de la nutrition. Les résultats attendus sont : (1) une plateforme inclusive, opérationnelle au niveau national et amorçant un processus de décentralisation, renforce la capacité de la Société Civile à agir collectivement pour accélérer la réduction de la sous-nutrition ; (2) les leçons apprises et les meilleurs pratiques à Madagascar sont partagées pour renforcer l'impact des interventions des OSC et des autres acteurs sur la nutrition ; (3) la PFSC-SUN est engagée activement dans le dialogue multi-acteurs et dans la sensibilisation du grand public pour veiller à la priorisation de la nutrition au niveau national et régional ; (4) la PFSC-SUN contribue à l'amélioration de la redevabilité des acteurs par la participation à la mesure des progrès réalisés en terme d'impact et de financement mobilisés.

Les résultats:

Réalisations liées au 1^{er} résultat attendu : La plateforme est inclusive et en cours de formalisation. Elle a commencé le processus de renforcement de capacité de ses membres et a amorcé la décentralisation vers les régions.

Adoption de statuts², reconnaissance légale de la plateforme HINA:

Le statut de HINA a été validé en Assemblée Générale Constituante le 03 février 2015 et déposé auprès du Ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation. La reconnaissance légale et officielle de la plateforme ne s'est faite qu'en juillet 2015 après réception de l'arrêté n° 22649/2015 portant création d'une Association réputée étrangère³ – du fait que HINA est aussi composée de membres des ONG internationales œuvrant à Madagascar.

Opérationnalisation de la Plateforme : renforcement de la Coordination Nationale de HINA :

Le Coordonnateur National de HINA a changé en juillet 2015. Parallèlement à cela, le Conseil d'Administration (CA) a apporté une modification sur la composition des membres de la coordination nationale afin d'optimiser son fonctionnement. Ainsi, le poste de chargé de communication a été remplacé par un poste d'appui technique aux projets, de telle sorte que cette personne soit en charge d'élaborer de nouveaux projets visant à la pérennisation de la plateforme. Il/elle est aussi en charge d'explorer les pistes de financement pour ces nouveaux projets.

L'accompagnement de l'équipe ACF à l'opérationnalisation de la Coordination Nationale et de la plateforme de manière globale a été un exercice soutenu en continu.

Réunions périodique du CA :

Le CA a tenu trois réunions formelles en 2015. Les objectifs principaux des réunions consistaient au suivi des activités de HINA, de l'avancement du projet MPTF et à la définition des stratégies de la plateforme ainsi que des perspectives qu'elle se donne.

Ces réunions ont aussi été des occasions de concertation pour renforcer les contours de fonctionnement de HINA à travers la validation du Règlement Intérieur, l'élaboration d'un manuel de procédure et d'autres documents.

Réunion périodique des membres de HINA :

La première réunion des membres de HINA a eu lieu lors de l'Assemblée Générale Constituante tenue en février 2015. Elle a vu la participation de 59 organisations nationales et internationales, issues des quatre régions d'ancrage de HINA. L'objectif principal de cette première réunion était de constituer officiellement et légalement la plateforme HINA, mais aussi de renforcer la sensibilisation sur le

² Annexe 1 : Statut de HINA

³ Annexe 2 : Arrêté Ministériel de HINA

mouvement SUN, l'intérêt et le rôle de la plateforme et enfin de présenter les activités du projet MPTF – seul financement dont dispose la plateforme à cette période.

La deuxième réunion des membres a eu lieu lors de l'Assemblée Générale Ordinaire qui s'est tenue en novembre 2015. A l'ordre du jour de cette deuxième rencontre : (1) présentation des activités des points focaux régionaux, (2) rapports d'activités 2015 de HINA, (3) validation du Règlement Intérieur, (4) présentation du plan stratégique de HINA. Cette deuxième réunion a vu la participation de 60 organisations membres, toutes régions confondues et de 20 journalistes.

Cartographie multisectorielle des membres et mise en place de systèmes de communication:

La collaboration avec l'ONN pour la mise en place de la cartographie n'ayant pas été fructueuse, la coordination nationale a décidé d'en constituer une qui soit propre à la plateforme et ses membres. Pour rappel, il a été décidé par le comité restreint en 2014 de partir du canevas de l'ONN pour réaliser la cartographie des membres. Il s'est avéré dans la mise en œuvre que le canevas de collecte de données de l'ONN ne correspond pas à la réalité des membres de HINA. En effet, le canevas se limite aux axes du PNAN II qui ne prend pas en compte, par exemple, l'environnement, l'éducation ou encore la protection sociale incluant celle de la femme. Or, HINA, de par son approche multi sectorielle a en ses membres des associations/ONG qui travaillent dans ces domaines.

Pour optimiser le travail et suivre une suite logique de déclinaison des activités relatives à la cartographie, il a été décidé de fusionner la mise en place de la cartographie des membres avec la constitution de base de données de ces derniers, le centre de ressources en ligne, aboutissant à la création et fonctionnalité du site web de la plateforme. Des stagiaires ont intégré l'équipe de la coordination nationale pour l'alimentation de la base de données et le recueil des documents pour le centre de ressources. Pour la constitution d'un site web recouvrant toutes ces informations, il faudra faire appel à un consultant qui assurera aussi un transfert de compétence à l'équipe de coordination pour faciliter la mise à jour des informations sur le site⁴.

En août 2015, HINA a sorti son premier bulletin d'information informant les membres des activités de la plateforme tant de la coordination nationale que des plateformes régionales. Des informations sur le mouvement SUN au niveau international y sont également présentées.

Formations et ateliers réalisés auprès des membres :

Formation :

Les formations et ateliers ont été réalisés pour les membres et pour les journalistes dans les différentes régions. Pour le cas de la région Haute Matsiatra, la formation a vu la présence d'un représentant de la Commune Urbaine de Fianarantsoa en qualité d'hôte. Le secrétariat permanent a aussi bénéficié d'une formation.

Les thématiques abordées : Terminologie autour de la nutrition, Le mouvement SUN, La fenêtre d'opportunité, Stratégie de Lutte contre la malnutrition.

Les régions concernées : Analamanga, Antsinanana, Analanjorofo, Menabe, Haute Matsiatra.

A été discuté, en marge de la formation pour les journalistes, la commercialisation des substituts au lait maternel afin de les sensibiliser sur les enjeux que cela représente.

Sous la houlette de la Coordination Nationale de HINA, les formations et la facilitation ont été dispensées par les membres experts dans les domaines des thématiques, notamment : ACF, PSI et CRS. Selon leur disponibilité, les membres du CA ont aussi été invités à faire acte de représentation de HINA lors des formations/ateliers.

⁴ Annexe 3 : Termes de Références élaboration site web

Une formation a également été dispensée à la coordination nationale sur les mêmes thématiques que citées ci-dessus, accompagnée d'une présentation et d'échange sur le suivi des allocations budgétaires pour la nutrition.

Ateliers :

Les ateliers organisés sur l'année 2015 :

a) Ateliers régionaux de préparation de l'AGC pour un renforcement de la gouvernance associative :

Dès le mois de janvier 2015, l'équipe de la coordination nationale s'est déployée dans les trois régions de décentralisation de HINA. L'objectif était de faire un atelier avec les membres au niveau régional afin qu'ils s'approprient le processus de mise en place effective et officielle de la plateforme à travers l'AGC. Il a été discuté lors de cet atelier : (1) le mode de fonctionnement de la plateforme constituée de l'AG, du CA et de l'organe exécutif et (2) le Statut de la plateforme. Cette visite a également permis de réexpliquer le mouvement SUN, son approche et son fonctionnement ainsi que l'intérêt de placer la nutrition au centre de tout sujet de développement. Les ateliers se sont terminés par des points logistiques relatifs à la participation des membres régionaux à l'AGC sur Antananarivo.

b) Ateliers de travail avec les membres :

Réalisés successivement avec les formations, les ateliers avec les membres au niveau de chaque région consistaient à des échanges sur l'état d'avancement du programme d'une part et la planification des besoins des membres suite aux formations reçues.

c) Atelier avec les journalistes :

Réalisés successivement avec les formations des journalistes dans les quatre régions, l'atelier visait à établir un plan sur les pistes possible de collaboration avec HINA et l'expression de leur besoin en renforcement de compétence sur la nutrition. Cette approche a ainsi permis à HINA de constituer un vivier de journaliste qui, plus tard, aura vocation à intégrer la plateforme de la Société Civile comme c'est le cas dans les autres pays SUN.

d) Un atelier de deux jours avec les trois points focaux régionaux s'est déroulé à Antananarivo au mois de juillet. Les objectifs étaient de :

- Discuter de la meilleure structuration de la plateforme au niveau régional afin d'optimiser la gestion des activités ;
- Analyser la gestion administrative et financière au niveau régional en vue du début des subventions ;
- Discuter des activités possibles à réaliser au niveau de chaque région selon leur contexte respectif ;
- Discuter des attentes de chacun dans la collaboration : national ↔ régional.

Les trois points focaux régionaux ont répondu présents à l'atelier. Leur venue à Antananarivo a été l'occasion d'une visite du village nutrition de Masindray, village vitrine créé par l'ONN pour la célébration de la Journée Nationale de Nutrition 2015. L'objectif de cette visite était (1) d'avoir une idée précise de l'approche multisectorielle au niveau communautaire et (2) de voir ce qui pourrait être éventuellement appliqué au niveau régional.

e) Atelier de mise en place de la plateforme régionale Analamanga :

Une nouvelle stratégie déployée par le CA et la Coordination Nationale de HINA a été de mettre en place une quatrième plateforme régionale, celle de la région Analamanga. Cela a été adopté afin de distinguer le rôle des plateformes régionales de celui de la coordination nationale dont le siège est dans cette même région. Cela permet également un meilleur avancement des activités régionales puisque

dorénavant celles-ci vont être menées par les points focaux régionaux au lieu d'être menées directement par la Coordination Nationale pour Antananarivo, ce qui peut constituer un élément de décalage dans la réalisation au vue des autres tâches qui lui reviennent.

Ainsi, cet atelier s'est déroulé le 05 août 2015 dans les locaux de CRS. Il a vu la participation de 26 personnes, représentant 22 organisations. Comme pour tout premier atelier régional, le mouvement SUN a été à nouveau présenté, son approche, son fonctionnement et le rôle de la Société Civile dans le mouvement. Ensuite, l'assemblée a procédé à l'élection du point focal régional. Le choix s'est porté, à l'unanimité, sur ACTEES, association nationale et membre actif de HINA depuis sa création. L'atelier s'est terminé par l'identification et la planification des activités de la PF-R Analamanga financé par la subvention destinée aux plateformes décentralisées.

f) Un atelier sur la planification stratégique de HINA s'est tenu à Ampefy au mois de Septembre⁵. Celui-ci visait à l'élaboration d'un plan stratégique de HINA sur cinq ans, prenant en compte les contextes nationaux, les forces et faiblesses de la plateforme ainsi que son engagement auprès du mouvement SUN, afin d'apporter une réponse efficace à la problématique de la sous nutrition à Madagascar. L'atelier a duré trois jours et a vu la participation des membres du CA ainsi que des membres du comité restreint, considéré comme membre fondateur de la plateforme. L'équipe de coordination et l'équipe SUN-MPTF d'ACF sont venues en appui. Le document stratégique de HINA de 2016 à 2020⁶ a ainsi été produit.

Réalisations liées au 2^{ème} résultat attendu : Identification des leçons apprises et des meilleures pratiques pour être partagé afin de renforcer l'impact des interventions des OSC et des autres acteurs sur la sous-nutrition.

Les études thématiques :

Les thématiques des études identifiées⁷ portent sur :

- i. Impact de certains secteurs sur la nutrition ;
- ii. Etat des lieux/évaluation des efforts réalisés en faveur de la nutrition à Madagascar et lien avec le financement de la nutrition dans le pays ;
- iii. Etat des lieux sur l'intégration de la politique nutritionnelle au sein des Ministères.

Le processus de réalisation a débuté par l'élaboration des Termes de Référence (TdR) et leur diffusion. Respectivement pour chaque étude, on a reçu : 3, 8 et 4 dossiers. Le comité de sélection des prestataires a été composé du Coordonnateur National et de l'adjoint au responsable de programme SUN au sein d'ACF. La sélection des dossiers s'est faite sur la base d'une grille d'évaluation technique et financière des dossiers reçus, avec un système de notation. Ainsi, les prestataires sélectionnés sont ceux qui ont eu le maximum de points. Il est sorti de cette sélection la répartition suivante :

Etude i) : AIDES

Etude ii) : PRISME

Etude iii) : groupe de consultant RAJAOFERA Lova

Suite à cette sélection et avant d'entrer dans le processus de réalisation, la coordination nationale de HINA et l'équipe SUN au sein d'ACF ont décidé de mettre en place un comité technique de conduite et de validation des études. Ce comité, de par son caractère technique, a vocation à cadrer la méthodologie des prestataires et à valider les résultats issus des études produites. Dans un souci de

⁵ Annexe 4 : Termes de Référence et Compte Rendu de l'atelier stratégique de HINA

⁶ Annexe 5 : Draft du document stratégique de HINA 2016 à 2020

⁷ Pour rappel : lors de l'atelier de diagnostic des besoins avec les membres, octobre 2014.

performance, le comité est composé de membres représentant la multi-sectorialité de la nutrition : la coordination nationale de HINA, ACF, PSI, CRS et SAF/FJKM. Pour la représentativité nationale et pour renforcer la collaboration avec le point focal du mouvement SUN à Madagascar, un représentant de l'ONN a aussi été invité à être membre du comité en la personne du Responsable de Suivi Evaluation. Plusieurs échanges ont ainsi eu lieu entre les prestataires et les membres du Comité pour définir ensemble la méthodologie de conduite des études.

En fin de période, seuls PRISME sur « Etat des lieux/évaluation des efforts réalisés en faveur de la nutrition à Madagascar et lien avec le financement de la nutrition dans le pays »⁸, et le groupe de consultant RAJAOFERA Lova travaillant sur « Etat des lieux sur l'intégration de la politique nutritionnelle au sein des Ministères » ont abouti. Les résultats de la première thématique n'ont pas été validés par le comité, faute de respect du temps de travail et de la prise en compte des recommandations émises par le comité technique.

Les points de blocages rencontrés dans la mise en œuvre des études :

Le processus de sélection des consultants a été plus long que prévu.

En cours de réalisation, les consultants ont évoqué leur difficulté à approcher les acteurs institutionnels pour avoir les informations nécessaires.

Enfin, l'ONN s'est retiré du comité technique, le coordonnateur national considérant qu'il y avait risque de conflits d'intérêt.

Recueil de bonnes pratiques :

La capitalisation des expériences des OSC à Madagascar se fera par le recueil des bonnes pratiques en termes d'intervention multisecteurs et multiacteurs, à travers la réalisation d'une étude et d'un film de 13 minutes. Les PF-R ont été sollicités pour partager les expériences des membres qu'ils jugeraient pertinent dans leur région. Seules les PF-R de Haute Matsiatra et d'Antsinanana ont répondu à cette sollicitation. La coordination nationale et l'équipe SUN-ACF se sont rendus respectivement dans ces deux régions afin d'évaluer la pertinence et la performance des pratiques suggérées par les PF-R. Le choix s'est arrêté sur le PF-R Antsinanana dont les pratiques des OSC membres répondaient plus aux critères de la multisectorialité.

Dans la démarche de réalisation, une collaboration avec l'Université régionale a été mise en place pour l'étude, et d'une société de communication régionale identifiée pour le film. La coordination de la réalisation sera confiée au point focal HINA de la région tout en gardant une communication fluide avec la coordination nationale.

Après finalisation des TdR, une deuxième visite a été faite par la coordination nationale afin d'affiner la méthodologie et finaliser les documents logistiques et administratifs nécessaires (contrats, etc.). La réalisation débiterait ainsi dès janvier 2016.

Atelier de diffusion des résultats prévu pour 2016 :

Les résultats des études validées seront présentés aux membres de HINA lors du premier trimestre 2016. Le film réalisé sur le recueil de bonne pratique dans la région Antsinanana y sera projeté.

⁸ Annexe 6 : Etude sur : « Etat des lieux/évaluation des efforts réalisés en faveur de la nutrition à Madagascar et lien avec le financement de la nutrition dans le pays ».

Annexe 7 : Etude sur : « « Etat des lieux sur l'intégration de la politique nutritionnelle au sein des Ministères ».

Réalisations liées au 3^{ème} résultat attendu : La plateforme multiacteurs n'est toujours pas fonctionnelle à Madagascar. HINA est sollicitée de façon régulières pour participer aux activités initiées par les membres, et à celles où ceux-ci sont présents.

Espace d'échange et de dialogue avec d'autres acteurs:

i) Table ronde sur la nutrition :

Suivant l'engagement pris par le Ministre de l'Agriculture lors de son discours au Sommet Mondial du Mouvement SUN ainsi que lors de la Deuxième Conférence International sur la Nutrition à Rome en 2014, l'ONN a pris l'initiative de réaliser une table ronde sur la nutrition. Celle-ci s'inscrit dans le contexte précaire de la situation nutritionnelle alarmante dans le sud du pays. Elle a pour objectif de réunir tous les acteurs de la nutrition pour discuter des enjeux, des problèmes et des solutions possibles pour combattre le fléau dans le pays. Il s'agit également d'un espace permettant de prononcer publiquement les engagements formels de chaque acteur.

La plateforme HINA a été représentée par son Coordonnateur National. Malheureusement, contrairement aux autres participant (les représentants de l'Etat, du Système de Nations Unies, des Partenaires Techniques et Financiers, du Secteur Privé), la Société Civile n'a pas été sollicitée pour prendre la parole en plénière. Le travail de plaidoyer en vue de renforcer la place et le rôle de la Société Civile demeurent donc de la plus haute importance.

ii) Atelier de suivi des allocations budgétaires pour la nutrition:

La société civile, à travers HINA, a été appelée à composer la délégation de Madagascar pour participer à l'atelier de suivi des allocations budgétaires pour la nutrition pour les pays francophones organisé par le Secrétariat du Mouvement SUN. En plus de HINA, la délégation été composée de: deux représentants de l'ONN (le Directeur administratif et financier représentant du point focal du mouvement SUN à Madagascar et le chef de service du suivi et évaluation), une représentante du Ministère des Finances et du Budget (le Chef de Service de l'Exécution Budgétaire des Secteurs Administratif et Social, au sein de la Direction de l'Exécution Budgétaire).

La participation à cet atelier a permis une meilleure compréhension du processus de mesure des budgets alloués à différents secteurs, toujours sur le principe de l'approche multisectorielle. Mise en lien avec la situation nutritionnel dans un pays, les résultats du processus des allocations budgétaires devraient permettre d'affiner le plaidoyer à porter au niveau étatique.

iii) Célébration 10^{ème} anniversaire du « Plumpy field », fabricant d'Aliment Thérapeutique Prêt à l'Emploi à Madagascar :

HINA, au travers de son Président, a été invité à la célébration du 10^{ème} anniversaire du seul fabricant d'ATPE à Madagascar. Cela a été une grande occasion pour le Secteur Privé de discuter avec la Société Civile sur les différentes étapes qu'elle a traversé pour arriver à son état d'avancement actuel dans le mouvement SUN. Les échanges à cette occasion sont le préalable à la mise en place d'une collaboration plus approfondie entre les deux acteurs. La Société Civile a démontré sa disponibilité à échanger sur le sujet avec le secteur privé.

iv) Participation au Sommet Mondial du Mouvement SUN :

La délégation de Madagascar au Sommet Mondial est composée de 7 personnes: un représentant de l'ONN représentant le point focal du Mouvement SUN dans le pays, un représentant du Bureau Permanent du Conseil National de la Nutrition, un conseiller spécial du Premier Ministre, un représentant de la Banque Mondiale, un représentant de l'UNICEF, un représentant du PAM et un représentant de la plateforme HINA.

Le Sommet Mondial s'est penché sur l'avenir du mouvement SUN et le financement de la nutrition. Un appel à proposition a été lancé par le Fonds de Plaidoyer pour la Nutrition. L'objectif était d'encourager chaque Etat à allouer plus de ressources à la lutte contre la malnutrition. Madagascar s'est positionné pour bénéficier de ce financement.

Madagascar a tenu également une réunion spéciale avec le groupe de la Banque Mondiale, Power Nutrition en marge du Rassemblement Général. Lors des réunions régionales, Madagascar a intégré le groupe francophone de l'Afrique de l'Ouest pour commodité linguistique. Le rapport annuel du mouvement SUN 2015 a été distribué à chaque délégation.

- v) Conférence call et webinaires Secrétariat du Mouvement SUN et Réseaux de la Société Civile :

HINA a été active dans la participation aux différents appels et webinaires concernant le mouvement *dans* son ensemble ou les réseaux de la Société Civile.

Informations/sensibilisation auprès des professionnels des médias :

Les médias (presse écrite, et audiovisuelle) dans les quatre régions d'ancrage de HINA ont été formés et sensibilisés sur la thématique de la nutrition. Plus précisément sur : les terminologies autour de la nutrition, le mouvement SUN, la fenêtre d'opportunité des 1000 jours, les stratégies de lutte contre la malnutrition. Un point d'attention particulier a été porté à la commercialisation des substituts du lait maternel afin de mieux sensibiliser les mères à l'allaitement maternel exclusif mais aussi de porter l'attention sur l'utilisation de ces produits.

Les médias ont aussi été invités à couvrir les événements et activités de HINA afin de favoriser la diffusion d'articles sur la thématique de la nutrition.

Action de communication grand public:

- i) Célébration de la Journée Nationale de Nutrition (JNN) 2015 :

Pour l'année 2015, la célébration de la JNN a été réalisée dans la région Analamanga, au travers de la mise en place d'un village nutrition en périphérie de la capitale. La thématique véhiculée porte sur l'approche multisectorielle de la prévention et lutte contre la malnutrition au travers d'une approche systémique.

HINA a répondu présent à la célébration. En amont, HINA a contribué à la prise en charge d'un voyage de presse. Celui-ci visait à (1) sensibiliser les journalistes à la multisectorialité de la nutrition, (2) leur présenter le village avant la célébration de la journée afin qu'ils prennent connaissance des actions menées par les différents acteurs dans le village pour être une vitrine de la nutrition, (3) assurer la transmission de message de qualité sur la thématique. Le voyage de presse a vu la participation de 16 journalistes TV, Radio et presse écrite.

- ii) Campagne de message sur la nutrition, ORN Analamanga :

Pour poursuivre l'effort fourni à la mise en place du village nutrition, l'ORN a organisé une journée de campagne de message sur la nutrition. L'objectif de la campagne consiste à renforcer les acquis entre les Partenaires et surtout de transmettre les bonnes pratiques de Nutrition Spécifique et Sensitive à la population à partir des différents messages ciblés. HINA, à travers la Coordination Nationale, a répondu présente à l'invitation de l'ORN. Quelques-uns de ses membres dont ACTEES en tant que point focal régional ont participé à l'animation de la journée.

- iii) Foire des OSC Menabe :

FIVE MENABE, la plateforme régionale des OSC de Menabe, a organisé une foire des OSC régionale en vue d'une démarche d'apprentissage collectif. Le point focal régional HINA de Menabe a été

sollicité pour participer à cet événement, au travers de la tenue d'un stand pour HINA, afin de sensibiliser la population sur ses objectifs et ses actions. Parmi le public visé par l'évènement se trouvaient les autorités locales, acteurs de divers secteurs, les OSC, et le grand public. Quatre organisations membres se sont relayées pour l'animation du stand pendant les trois jours de démarche : ONG Fanoitra (PF-R Menabe), ONG CSA Fanantenana (CA de HINA), CODE Menabe et la Croix Rouge Malagasy, section Morondava. Les résultats escomptés pour la participation ont été atteints : la vision et les objectifs de HINA ont été transmis aux visiteurs, et ces derniers ont été sensibilisés sur les problématiques de la sous-nutrition.

iv) **Ateliers de la Société Civile sur la Nutrition :**

Chaque année, l'Ambassade de France, au travers de son Service de Coopération et d'Actions Culturelles (SCAC), organise des ateliers de la Société Civile portant sur une thématique particulière. Cette année, la thématique s'est portée sur la nutrition et la plateforme HINA a été vivement sollicitée pour collaborer à l'organisation du séminaire. HINA a ainsi rassemblé ses membres des quatre régions pour discuter de la thématique, et a pu inviter des participants venant de régions où HINA n'est pas encore opérationnelle. Ainsi, toutes les régions de Madagascar ont eu des représentants à ce séminaire. HINA a profité de cette présence des autres régions pour se faire connaître et sonder la motivation des OSC pour un déploiement de HINA dans leur région.

Quatre thématiques ont été débattues par les OSC pendant le séminaire :

- Coordination et partenariat ;
- Acquisition des savoirs ;
- Communication et plaidoyer ;
- Intervention dans les zones enclavées.

Pour chaque thématique, il a été discuté des difficultés rencontrées et des perspectives pour la suite. Les résultats ainsi que les recommandations issus des échanges ont été présentés au Ministre de la Santé, aux représentants du SCAC, ainsi qu'au Coordonnateur de l'ONN présents pour la séance de clôture du Séminaire.

Réalisations liées au 4^{ème} résultat attendu : La redevabilité des acteurs a été renforcé par l'opérationnalisation des GRSE dans deux régions d'intervention sur quatre de HINA

En début d'année 2015, l'ONN a recommandé de ne plus faire de sensibilisation sur le PNAN II et le PNSE dans la mesure où ces documents se terminent fin 2015 et que leur réalisation a pris du retard du fait de la situation socio-économique du pays.

HINA a ainsi focalisé la sensibilisation au PNAN II en 2014 et a quelque peu ralenti cet élan pour 2015. Néanmoins, des actions ont été menées pour sensibiliser les membres à l'information et à la redevabilité de leurs actions.

Le Groupe Régional de Suivi et Evaluation :

Le GRSE est piloté par les ORN, branches de l'ONN au niveau régional. Sur les quatre régions d'ancrage de HINA, trois régions ont un GRSE actif, à savoir Menabe, Analamanga et Antsinanana. HINA est présent et actif au travers de leur PF-R dans ces groupes.

Contribution à un article sur les plans multisectoriels de nutrition :

Le Secrétariat du Mouvement SUN a préparé une revue sur les Plans multisectoriels de nutrition (Cadres Communs des Résultats). L'article porte sur l'élaboration, les défis, les réussites du PNAN II de Madagascar et les processus clés qui ont conduit à la réussite de sa mise en œuvre. Un axe particulier a été porté sur le processus de mise en œuvre au niveau des districts et la façon dont cette mise en œuvre a été organisée. HINA a été sollicité pour cela et a confirmé sa participation. Une

interview a ainsi été faite auprès du PCA ainsi que quelques membres impliqués dans la mise en œuvre du PNAN II.

Evaluation du PNAN II :

Ce document prenant fin en 2015, son évaluation est primordiale afin d'en relever les lacunes rencontrés et de se donner de meilleures perspectives. Pour une finesse des informations reçues pour cette évaluation, il faut que la consultation des acteurs soit inclusive. HINA n'a pas pu entamer l'évaluation d'une ou deux axes du PNAN II jugés pertinent par les membres par interdiction de l'ONN. Seul recours pour renforcer la démarche de redevabilité des membres, HINA a présenté à l'ONN sa volonté et son intérêt d'être intégré dans le processus d'évaluation du PNAN II et tous autres documents relatifs à la nutrition au niveau national. L'ONN a répondu positivement à cela. Le lancement de recherche de consultants pour réaliser l'évaluation du PNAN II s'est fait vers novembre 2015, l'évaluation proprement dite ne débutera qu'en janvier 2016.

Etude sur financement nutrition à Madagascar :

Cette étude a été réalisée dans le cadre des études thématiques, conjointement à l'étude sur les efforts réalisés en faveur de la nutrition à Madagascar. Elle figure parmi les études validées et les résultats feront l'objet de présentation aux membres.

Une auto-évaluation de l'avancé du mouvement SUN à Madagascar a été initié et réalisé par l'ONN en juillet 2015. La méthodologie de l'évaluation et sa réalisation n'ont pas été communiquées à la plateforme de la Société Civile et celle-ci n'a pas été conviée à y participer. HINA a cherché à participer malheureusement l'ONN a envoyé les résultats auprès du Secrétariat du Mouvement SUN sans attendre la contribution de la société civile. Le plaidoyer auprès de l'ONN pour affirmer la position de HINA doit encore être renforcé.

Les produits :

La principale réalisation du programme est la mise en place officielle et opérationnelle de la Plateforme de la Société Civile HINA, à travers sa formalisation, sa structuration, la mise en place de sa Coordination Nationale, et le développement de l'ancrage au niveau régional. Les sensibilisations sur la thématique de la nutrition et sur l'approche multisectorielle favorisent aussi l'appropriation de la thématique par les membres. Enfin, la Plateforme a gagné en notoriété et en légitimité à parler de la nutrition devenant petit à petit un acteur incontournable pour toutes les activités de plaidoyer et de communication relatives à la nutrition, aux niveaux régional et national.

Les objectifs fixés par le programme portent sur la coordination et le renforcement de la Société Civile pour : (a) contribuer à une appropriation nationale de la problématique de la sous-nutrition et de la réponse multisectorielle ; (b) obtenir une augmentation des financements alloués ; (c) mieux valoriser les ressources et les compétences locales en faveur de la nutrition. Deux des trois objectifs fixés sont en bonne voie d'être atteints, à savoir l'appropriation de la problématique de la sous-nutrition en lien avec l'approche multisectorielle et la valorisation des ressources et compétences locales. L'objectif d'augmenter les financements alloués a été entamé au travers de différentes activités de plaidoyer dès 2014, mais a été fortement ralenti dû fait de la situation politique du pays.

A fin décembre 2015, les activités du programme ont été réalisées à hauteur de 60%. Elles ont été réalisées en faveur des membres de la Plateforme (89 membres) mais aussi d'autres acteurs tels que des représentants institutionnels ou encore les médias (65 personnels des médias).

Après une première année de collaboration étroite sur la réalisation des activités du programme SUN,

ACF- Madagascar et Voahary Salama⁹ ont avancé sur la signature d'un protocole d'accord. Ce protocole exprime la compréhension mutuelle des organisations quant à la nature de leur collaboration et les principes qui la sous-tendent. Les deux entités partagent la stratégie et les principes de collaboration en vue du renforcement de la prévention et de la lutte contre la sous-nutrition.

La réception du récépissé ministériel faisant acte de l'existence de HINA marque une avancée dans son ancrage national mais aussi dans son autonomie. Il signifie une reconnaissance de son existence légale. Ce n'est qu'à partir de ce moment que le programme a pu avancer sur un transfert de gestion d'une partie des fonds par la Coordination Nationale de la plateforme. Un accord de partenariat entre ACF et HINA¹⁰ a été signé au mois d'octobre pour définir le mode de collaboration et la part de responsabilité de chacun. Les fonds transférés concernent le fonctionnement de la Coordination Nationale ainsi que les subventions des PF-R. Dans cette collaboration, ACF a la responsabilité de transférer les fonds à HINA tout en lui indiquant les procédures que cela exige ainsi que les pièces justificatives relatives aux dépenses. Pour sa part, HINA a l'obligation de gérer les fonds qui lui sont transmis en respectant les dépenses éligibles dans l'accord et de fournir toutes les pièces justificatives relatives à ces dépenses.

II. Resources

Action Contre la Faim contribue au cofinancement de ce programme à hauteur de 17%.

Un amendement sans augmentation budgétaire du protocole d'accord MPTF conclu entre ACF et le PAM a été signé le 15 septembre 2015. Cette demande d'amendement ne présente aucune modification du montant total du budget mais permet de : (1) prolonger la période de couverture du budget de 3 mois, c'est-à-dire jusqu'au 31 Mars 2015, et (2) modifier la répartition de certaines lignes budgétaires de la façon suivante:

- BB02ICB03 - Responsable Programme - Partenaire - de 32 874,52 usd à 16 437,26 usd
- C805 - RP SUN national - de 0 usd à 16 437,26 usd

III. Implementation and Monitoring Arrangements

La plateforme multiacteurs n'est pas encore mise en place à Madagascar bien que certains acteurs ont commencé à se concerter (exemple : système des Nations Unies, Secteur Privé).

Le changement de point focal du mouvement SUN survenu en 2014 s'était fait au détriment d'une reconnaissance de HINA dans ses rôles et fonction au sein de la Société Civile en matière de nutrition. La situation a peu évolué en 2015. Des rencontres ont été sollicitées auprès du point focal national mais les résultats sont encore insuffisants. Les actions de plaidoyer doivent être poursuivies et renforcées. La position occupée par HINA lors des ateliers de la société civile sur la nutrition organisés par l'Ambassade de France va dans ce sens.

Par ailleurs, l'appropriation des documents cadres sur la nutrition par les acteurs de terrain demeure difficile du fait, principalement, d'un processus d'élaboration de ces documents pas assez inclusif et d'un manque de communication autour de ces documents. Il sera fondamental pour HINA de mener un plaidoyer actif sur la nécessité pour l'ONN de privilégier un processus participatif de production des nouveaux documents cadre sur la nutrition à Madagascar.

⁹ Annexe 8 : Protocol d'Accord signé entre ACF et Voahary Salama

¹⁰ Annexe 9 : Protocol d'Accord signé entre ACF et HINA.

L'instabilité des personnels de la Coordination Nationale a quelque peu ralenti la mise en œuvre du programme.

En interne à la plateforme, la mobilisation des membres, principalement ceux de la capitale (région Analamanga), demeure un défi. Les représentants des OSC occupent souvent des fonctions à responsabilité au sein de leur organisation ce qui rend leur disponibilité relativement réduite et ne leur permet pas de s'investir plus dans la vie de la plateforme.

Enfin, le contexte socio-politique dans lequel se trouve le pays ne permet pas de grandes avancées en matière de plaidoyer vis-à-vis des décideurs politiques. En effet, leur place est pour la plupart du temps éphémère et on ne peut pas parler de continuité de l'Etat car les changements de personne à ces postes font rarement l'objet de passation.

Trois études ont été réalisées dans le cadre du programme. Deux ont abouti et ont été validées par le comité restreint : « Etat des lieux/évaluation des efforts réalisés en faveur de la nutrition à Madagascar et lien avec le financement de la nutrition dans le pays », et « Etat des lieux sur l'intégration de la politique nutritionnelle au sein des Ministères ».

IV. Results

Les activités relatives à l'atteinte du premier résultat : 30% des activités ont été entamées/réalisées pendant la période du présent rapport, à savoir : ajustement de l'approche pour la réalisation de la cartographie des membres et mise en place de systèmes de communication, ateliers d'appropriation de la problématique, opérationnalisation des plateformes régionales, renforcement de la vie associative de la plateforme, formations, rapportage.

Les activités relatives au résultat 2 ont été réalisées à 83% pendant la période couverte par le présent rapport, à savoir : les études thématiques, partage de module de formation sur l'approche des 1000 jours, sélection des projets des membres en vue de partage d'expérience, réflexion sur la mise en place de documentation en ligne, participation à des événements nationaux et internationaux.

Les activités relatives au résultat 3 ont été réalisées à 60% pendant la période couverte par le présent rapport. Il s'agit notamment de la formation/sensibilisation auprès des professionnels des médias sur la problématique de la nutrition et la participation aux actions de communication grand public.

Les activités relatives au résultat 4 ont été réalisées à 42% pendant la période couverte par le présent rapport. Il s'agit d'un premier processus d'appropriation par les membres de HINA et de son inscription dans le plan national de suivi-évaluation, de la contribution aux groupes régionaux de suivi-évaluation, et de l'étude sur le financement de la nutrition à Madagascar.

La principale contrainte rencontrée est liée aux difficultés dans les relations avec le point focal national du mouvement SUN, le coordonateur national de l'ONN. Les initiatives de la société civile ne sont pas toujours reconnues, et sa place en tant qu'acteur clé de la plateforme multiacteur est parfois remise en question. Cela impacte négativement les activités liées aux résultats 3 et 4 du programme, ainsi que différentes activités de plaidoyer que la plateforme doit porter à différents niveaux.

En interne, on constate une nécessité de dynamisation systématique des membres et un besoin d'accompagnement de la coordination nationale.

A ces défis, HINA n'a eu de cesse de solliciter une rencontre avec le point focal national du mouvement SUN afin de clarifier son rôle, ses objectifs ainsi que ses activités. Elle a également approché d'autres acteurs afin de les sensibiliser sur l'intérêt pour Madagascar d'avoir intégré le mouvement SUN et sur l'utilité de la plateforme HINA.

En interne, la coordination nationale et l'équipe SUN au sein d'ACF mobilisent les membres en rappelant l'intérêt d'être solidaire dans cette lutte commune contre la sous-nutrition.

Les partenariats établis entre ACF, Voahary Salama et HINA ont permis d'atteindre de meilleurs résultats pour la plateforme, en quantité et en qualité. Ces partenariats ont permis une meilleure appropriation du programme, voir même du mouvement par les partenaires et ont ainsi aidé à la sensibilisation des membres et des autres acteurs.

V. Future Work Plan

Les trois prochains mois qui restent pour développer le programme seront consacrés à l'atteinte des résultats¹¹. Le partenariat externe sera maintenu en gardant le dialogue avec les différents interlocuteurs clés. En interne, l'interaction avec le CA de HINA et son organe d'exécution sera renforcée pour un meilleur suivi des activités mais aussi pour une confirmation des axes stratégiques que devraient garder la plateforme pour les années à venir.

La stratégie actuelle du programme sera maintenue au vue du temps qui reste pour sa mise en œuvre.

- Estimated Budget required (including any major funding shortfalls).

144 566 USD.

¹¹ Annexe 10 : Plan d'Action du programme, janvier à Mars 2016